

Envoyé en préfecture le 25/04/2019

Reçu en préfecture le 25/04/2019

Affiché le 25/4/19



ID : 02B-200042943-20190412-2019_02_0006-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAP CO

Numéro SIRET : 20004294300023

POSTE COMPTABLE : Trésorerie du Cap Corse

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAP CO

ANNEE 2019

Envoyé en préfecture le 25/04/2019

Reçu en préfecture le 25/04/2019

Affiché le

Berger
Levalet

ID : 02B-200042943-20190412-2019_02_0006-DE

Envoyé en préfecture le 25/04/2019

Reçu en préfecture le 25/04/2019

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 02B-200042943-20190412-2019_02_0006-DE

SOMMAIRE

I - Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
p.3 B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles
p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles
p.14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.16 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
p.17 B3 - Opération d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV - ANNEXES

		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.22	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.23	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
p.25	A2.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	X	
p.26	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.27	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.29	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.30	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.31	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.32	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.33	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct.		X
	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest.		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
p.34	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
p.35	C1 - Etat du personnel	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
p.37	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures			
p.38	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.39	D2 - Arrêté et signatures	X	

Envoyé en préfecture le 25/04/2019

Reçu en préfecture le 25/04/2019

Affiché le



ID : 02B-200042943-20190412-2019_02_0006-DE

Envoyé en préfecture le 25/04/2019

Reçu en préfecture le 25/04/2019

Affiché le

25/4/19

Berger
Levraut

ID : 02B-200042943-20190412-2019_02_0006-DE

Code INSEE
200042943

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CA
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAP CO

2019

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des Informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

Envoyé en préfecture le 25/04/2019

Reçu en préfecture le 25/04/2019

Affiché le



ID : 02B-200042943-20190412-2019_02_0006-DE

Envoyé en préfecture le 25/04/2019

Reçu en préfecture le 25/04/2019

Affiché le

25/04/19

Berger
Levrault

BP

2019

ID: 02B-200042943-20190412-2019_02_0006-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAP CO - RE - COMMUNAUTE DE COMM

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2018 après le vote du compte administratif 2018.

Envoyé en préfecture le 25/04/2019

Reçu en préfecture le 25/04/2019

Affiché le

Banque
Lev@sit

ID : 02B-200042943-20190412-2019_02_0006-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE		
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	5 285 080,00	3 328 893,00
	+	+
REPORTS		
RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 1 956 187,00
	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	5 285 080,00	5 285 080,00

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE		
CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	3 233 351,00	2 181 915,00
	+	+
REPORTS		
RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 1 051 436,00
	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	3 233 351,00	3 233 351,00
TOTAL		
TOTAL DU BUDGET (4)	8 518 431,00	8 518 431,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 25/04/2019

Reçu en préfecture le 25/04/2019

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 02B-200042943-20190412-2019_02_0006-DE

Envoyé en préfecture le 25/04/2019

Reçu en préfecture le 25/04/2019

Affiché le 25/4/19
 Bessier Levault
 ID : 02B-200042843-20190412-2019_02_0006-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAP CO - RE - COMMUNAUTE DE COMM

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 190 923,00	0,00	1 191 538,00	1 191 538,00	1 191 538,00
012	Charges de personnel	826 900,00	0,00	808 900,00	808 900,00	808 900,00
014	Atténuations de produits	236 602,00	0,00	236 602,00	236 602,00	236 602,00
65	Autres charges gestion courante	918 000,00	0,00	994 800,00	994 800,00	994 800,00
Total des dépenses de gestion courante		3 172 425,00	0,00	3 231 838,00	3 231 838,00	3 231 838,00
66	Charges financières	851,00	0,00	464,00	464,00	464,00
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
68	Dotations aux provisions (4)			0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 183 276,00	0,00	3 277 302,00	3 277 302,00	3 277 302,00
023	Virement à la sect* d'investis. (5)	1 317 435,00		1 758 988,00	1 758 988,00	1 758 988,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)	242 448,00		248 790,00	248 790,00	248 790,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 559 883,00		2 007 778,00	2 007 778,00	2 007 778,00
TOTAL		4 743 159,00	0,00	5 285 080,00	5 285 080,00	5 285 080,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 5 285 080,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
70	Produits des services	117 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
73	Impôts et taxes	2 523 843,00	0,00	2 723 931,00	2 723 931,00	2 723 931,00
74	Dotations et participations	323 724,00	0,00	376 340,00	376 340,00	376 340,00
75	Autres produits gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		2 964 567,00	0,00	3 224 271,00	3 224 271,00	3 224 271,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 964 567,00	0,00	3 224 271,00	3 224 271,00	3 224 271,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)	77 826,00		104 622,00	104 622,00	104 622,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		77 826,00		104 622,00	104 622,00	104 622,00
TOTAL		3 042 393,00	0,00	3 328 893,00	3 328 893,00	3 328 893,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 1 956 187,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 5 285 080,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 903 156,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
 (2) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
 (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
 (5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
 (6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

Envoyé en préfecture le 25/04/2019

Reçu en préfecture le 25/04/2019

Affiché le

Benoit
Levalet

ID : 02B-200042943-20190412-2019_02_0006-DE

Envoyé en préfecture le 25/04/2019

Reçu en préfecture le 25/04/2019

Affiché le 25/04/19
 ID : 02B-200042943-20190412-2019-02-0006-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAP CO - RE - COMMUNAUTE DE COMM

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

II
A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	188 172,00	0,00	165 000,00	165 000,00	165 000,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	2 475 977,00	0,00	2 952 136,00	2 952 136,00	2 952 136,00
	Total des dépenses d'équipement	2 684 149,00	0,00	3 117 136,00	3 117 136,00	3 117 136,00
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	11 206,00	0,00	11 593,00	11 593,00	11 593,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	11 206,00	0,00	11 593,00	11 593,00	11 593,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 675 355,00	0,00	3 128 729,00	3 128 729,00	3 128 729,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	77 826,00		104 622,00	104 622,00	104 622,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	77 826,00		104 622,00	104 622,00	104 622,00
	TOTAL	2 753 181,00	0,00	3 233 351,00	3 233 351,00	3 233 351,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 3 233 351,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 136)	535 365,00	0,00	174 137,00	174 137,00	174 137,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	535 365,00	0,00	174 137,00	174 137,00	174 137,00
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	535 365,00	0,00	174 137,00	174 137,00	174 137,00
027	Virement de la section de fonct. (4)	1 317 435,00		1 758 988,00	1 758 988,00	1 758 988,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	242 448,00		248 790,00	248 790,00	248 790,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 559 883,00		2 007 778,00	2 007 778,00	2 007 778,00
	TOTAL	2 095 248,00	0,00	2 181 915,00	2 181 915,00	2 181 915,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 1 051 436,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 3 233 351,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 903 156,00
--	---------------------

Envoyé en préfecture le 25/04/2019

Reçu en préfecture le 25/04/2019

Berger
Levrault

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAP CO - RE - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAP CO

Affiché le

COMMUNES DU CAP CO BP 2019
ID : 02B-200042943-20190412-2019_02_0006-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexés.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

Envoyé en préfecture le 25/04/2019

Reçu en préfecture le 25/04/2019

Affiché le

25/4/19

Besoin
écrit

BP

2019

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAP CO - RE - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAP CO

ID : 02B-200042943-20190412-2019_02_0006-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 191 536,00		1 191 536,00
012	Charges de personnel	808 900,00		808 900,00
014	Atténuations de produits	236 602,00		236 602,00
65	Autres charges gestion courante	994 800,00		994 800,00
66	Charges financières	464,00	0,00	464,00
67	Charges exceptionnelles	45 000,00	0,00	45 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	248 790,00	248 790,00
022	Dépenses imprévues Fonct	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 758 988,00	1 758 988,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	3 277 302,00	2 007 778,00	5 285 080,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 285 080,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	104 622,00	104 622,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	11 593,00	0,00	11 593,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 952 136,00		2 952 136,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	165 000,00	0,00	165 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses Imprévues Invest	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	3 128 729,00	104 622,00	3 233 351,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 233 351,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Envoyé en préfecture le 25/04/2019

Reçu en préfecture le 25/04/2019

Affiché le

Berger
LeVault

ID : 02B-200042943-20190412-2019_02_0006-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAP CO - RE - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAP CO

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	4 000,00		4 000,00
70	Produits des services	120 000,00		120 000,00
73	Impôts et taxes	2 723 931,00		2 723 931,00
74	Dotations et participations	376 340,00		376 340,00
75	Autres produits gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	104 622,00	104 622,00
78	Reprise sur amort et provisions	0,00	0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement - Total	3 224 271,00	104 622,00	3 328 893,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 956 187,00
------------------------------------	--------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 285 080,00
---	--------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	174 137,00	0,00	174 137,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		248 790,00	248 790,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		1 758 988,00	1 758 988,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	174 137,00	2 007 778,00	2 181 915,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 051 436,00
---	--------------

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
----------------------------	------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 233 351,00
--	--------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Envoyé en préfecture le 25/04/2019

Reçu en préfecture le 25/04/2019

Affiché le



ID : 02B-200042943-20190412-2019_02_0006-DE

Envoyé en préfecture le 25/04/2019

Reçu en préfecture le 25/04/2019

Affiché le 25/04/19
 Communes du Cap Co
 ID: 02B-200042943-20190412-2019_02_0006-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAP CO - RE - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAP CO

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Président (3)	Votes de l'Assemblée (4)
011	Charges à caractère général	1 190 923,00	1 191 536,00	1 191 536,00
60611	Eau & assainissement	400,00	400,00	400,00
60612	Energie-électricité	5 000,00	5 000,00	5 000,00
60622	Carburants	90 000,00	93 000,00	93 000,00
60632	F. de petit équipement	2 000,00	2 000,00	2 000,00
60636	Vêtements de travail	8 000,00	8 900,00	8 900,00
6064	Fournitures administratives	2 800,00	2 800,00	2 800,00
6068	Autres matières & fournitures	2 000,00	5 000,00	5 000,00
611	Contrats prestations services	200 000,00	244 840,00	244 840,00
6135	Locations mobilières	25 000,00	32 000,00	32 000,00
614	Charges loc. et de copropriété	3 000,00	6 000,00	6 000,00
61522	Entretien de bâtiments	7 111,00	0,00	0,00
615221	Bâtiments publics		7 200,00	7 200,00
61523	Entretien de voies et reseaux	45 000,00	0,00	0,00
615231	Voirie		79 841,00	79 841,00
615232	Réseaux		53 239,00	53 239,00
61551	Entretien matériel roulant	140 000,00	140 000,00	140 000,00
6156	Maintenance	13 000,00	17 000,00	17 000,00
616	Primes d'assurances	15 000,00	0,00	0,00
6161	Assurance multirisque		2 100,00	2 100,00
6168	Autres assurances		35 016,00	35 016,00
6182	Doc. générale et Technique	1 500,00	1 600,00	1 600,00
6185	Frais de colloques, séminaires		700,00	700,00
6225	Indemn. comptable, régisseur	700,00	700,00	700,00
6226	Honoraires	455 600,00	360 000,00	360 000,00
6227	Frais d'actes, de contentieux		500,00	500,00
6228	Divers	108 032,00	10 000,00	10 000,00
6231	Annonces et insertions	9 000,00	12 000,00	12 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	4 000,00	5 000,00	5 000,00
6233	Foires et expositions		500,00	500,00
6237	Publications	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6238	Frais divers de publicité	500,00	0,00	0,00
6247	Transp. collectifs	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6251	Voyages et déplacements		8 000,00	8 000,00
6256	Missions		2 000,00	2 000,00
6257	Réceptions		2 000,00	2 000,00
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00	2 500,00	2 500,00
6262	Frais de télécommunication	7 000,00	6 000,00	6 000,00
627	Services bancaires et assimil		200,00	200,00
6281	Concours divers (cotisations)	800,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	5 000,00	5 000,00	5 000,00
63512	Taxes foncières	180,00	200,00	200,00
63513	Autres impôts locaux	300,00	300,00	300,00
012	Charges de personnel	826 900,00	808 900,00	808 900,00
6218	Autre personnel extérieur	10 000,00	5 000,00	5 000,00
6332	Cotisations au FNAL	400,00	400,00	400,00
6333	Participat° à la format° prof.	3 000,00	0,00	0,00
6336	Cotisation CNG, CG de la FPT	2 000,00	15 000,00	15 000,00
6338	Autres impôts & taxes	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6411	Personnel titulaire	350 000,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale (PT)		349 000,00	349 000,00
64112	N.B.I. sup. familial traitement		20 000,00	20 000,00
64118	Autres indemnités (PT)		70 000,00	70 000,00
6413	Personnel non titulaire	208 000,00	0,00	0,00
64131	Rémunération		90 000,00	90 000,00
64138	Autres indemnités		5 000,00	5 000,00
64168	Autres		16 800,00	16 800,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	100 000,00	82 000,00	82 000,00

Envoyé en préfecture le 25/04/2019

Reçu en préfecture le 25/04/2019

Rechercher

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAP CO - RE - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAP CO

Affiché le 25/04/2019
 COMMUNES DU CAP CO BP 2019
 ID: 02B-200042943-20190412-2019_02_0006-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Président (3)	Votes de l'Assemblée (4)
6453	Cotisations caisses retraite	95 000,00	120 000,00	120 000,00
6454	Cotisations ASSEDIC	20 000,00	5 000,00	5 000,00
6455	Cotisations Assurances Personnel	19 000,00	16 000,00	16 000,00
6458	Cotisations autres organismes	2 000,00	1 200,00	1 200,00
6475	Médecine du travail	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6478	Autres charges sociales	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6488	Autres charges	4 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	236 602,00	236 602,00	236 602,00
739221	FNGIR	236 602,00	236 602,00	236 602,00
65	Autres charges gestion courante	918 000,00	994 800,00	994 800,00
6531	Indemnités élus	73 000,00	72 000,00	72 000,00
6533	Cotisations retraite élus	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6534	Cot.séc. sociale part patr. élus	11 000,00	13 000,00	13 000,00
6535	Formation élus		800,00	800,00
6541	Créances admises en non-valeur		10 000,00	10 000,00
6554	Contribution organ.regroup.	760 000,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions		740 000,00	740 000,00
6574	Subv. fonct. person. droit privé	70 000,00	155 000,00	155 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		3 172 425,00	3 231 838,00	3 231 838,00
66	Charges financières (b)	851,00	464,00	464,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	851,00	464,00	464,00
67	Charges exceptionnelles (c)	10 000,00	45 000,00	45 000,00
673	Titres annulés (exerc.antér.)	10 000,00	20 000,00	20 000,00
678	Autres charges exception.		25 000,00	25 000,00
88	Dotations aux provisions (d)(6)		0,00	0,00
022	Dépenses Imprévues Fonct (e)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		3 183 276,00	3 277 302,00	3 277 302,00
023	Virement à la sect^e d'investis.	1 317 435,00	1 758 988,00	1 758 988,00
042	Opérations d'ordre entre section (7)(8)(9)	242 448,00	248 790,00	248 790,00
6811	Dot.amort.immos incorp. & corp	242 448,00	248 790,00	248 790,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 559 883,00	2 007 778,00	2 007 778,00
043	Op. ordre intérieur de section (10)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 559 883,00	2 007 778,00	2 007 778,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 743 159,00	5 285 080,00	5 285 080,00

+	RESTES A REALISER 2018 (11)	0,00
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 285 080,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

Envoyé en préfecture le 25/04/2019

Reçu en préfecture le 25/04/2019

Affiché le 25/4/19
ID : 02B-200042943-20190412-2019_02_0006-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAP CO - RE - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAP CO

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 25/04/2019

Reçu en préfecture le 25/04/2019

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 02B-200042943-20190412-2019_02_0006-DE

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Président (3)	Votes de l'Assemblée (4)
013	Atténuations de charges		4 000,00	4 000,00
6419	Remb. rémunérations de personnel		4 000,00	4 000,00
70	Produits des services	117 000,00	120 000,00	120 000,00
70612	Redevance spéciale d'enl. ordure	117 000,00	120 000,00	120 000,00
73	Impôts et taxes	2 523 843,00	2 723 931,00	2 723 931,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 469 750,00	1 516 885,00	1 516 885,00
73114	Imposit° Forfait. Enlp. Réseau	44 845,00	45 403,00	45 403,00
73223	FPIC Fonds national de péréquat°	104 733,00	107 524,00	107 524,00
7331	TEOM et assimilés	844 515,00	873 469,00	873 469,00
7346	Taxe milieux aquatiques		60 650,00	60 650,00
7362	Taxe de séjour	60 000,00	120 000,00	120 000,00
74	Dotations et participations	323 724,00	376 340,00	376 340,00
74124	Dotation d'intercommunalité	110 543,00	121 897,00	121 897,00
74126	Dot. Compensation Groupement	6 248,00	6 105,00	6 105,00
7471	Subv.état	36 420,00	0,00	0,00
74711	Emplois jeunes		9 000,00	9 000,00
74718	Autres		85 314,00	85 314,00
7472	Subv.région	23 400,00	88 359,00	88 359,00
7478	Autres organismes	113 057,00	21 300,00	21 300,00
74835	Comp. exonération taxe d'hab.	34 056,00	35 123,00	35 123,00
748388	Autres		9 242,00	9 242,00
75	Autres produits gestion courante		0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		2 964 567,00	3 224 271,00	3 224 271,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (d) (5)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		2 964 567,00	3 224 271,00	3 224 271,00
042	Opérations d'ordre entre section (8)	77 826,00	104 622,00	104 622,00
777	Subv.transférées au résultat	77 826,00	104 622,00	104 622,00
043	Op. ordre Intérieur de section (9)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		77 826,00	104 622,00	104 622,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 042 393,00	3 328 893,00	3 328 893,00

RESTES A REALISER 2018 (10)

0,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

1 956 187,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

5 285 080,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 25/04/2019

Reçu en préfecture le 25/04/2019

Affiché le

Par
le

ID : 02B-200042943-20190412-2019_02_0006-DE

Envoyé en préfecture le 25/04/2019

Reçu en préfecture le 25/04/2019

Annexé le 25/04/19
 ID : 02B-200042943-20190412-2019-02-0006-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAP CO - RE - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAP CO

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Président (3)	Votes de l'Assemblée (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	188 172,00	165 000,00	165 000,00
21571	Matériel roulant	178 172,00	145 000,00	145 000,00
2183	Matériel de bureau et info.	7 000,00	10 000,00	10 000,00
2184	Mobilier	3 000,00	10 000,00	10 000,00
22	Immos reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 011 (5)	800 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 025 (5)	139 981,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 033 (5)	758 650,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 035 (5)	740 313,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 036 (5)	37 033,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 11 (5)		1 241 486,00	1 241 486,00
	Opération d'équipement n° 13 (5)		82 000,00	82 000,00
	Opération d'équipement n° 25 (5)		120 000,00	120 000,00
	Opération d'équipement n° 33 (5)		808 650,00	808 650,00
	Opération d'équipement n° 35 (5)		700 000,00	700 000,00
	Total des dépenses d'équipement	2 664 149,00	3 117 136,00	3 117 136,00
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	11 206,00	11 593,00	11 593,00
1641	Emprunts en euros	11 206,00	11 593,00	11 593,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest		0,00	0,00
	Total des dépenses financières	11 206,00	11 593,00	11 593,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	2 675 355,00	3 128 729,00	3 128 729,00
040	Opérations d'ordre entre section (7)	77 826,00	104 622,00	104 622,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	77 826,00	104 622,00	104 622,00
13911	Etat et ét. nationaux	7 410,00	8 987,00	8 987,00
13912	Régions	60 715,00	85 934,00	85 934,00
13917	Budget communautaire	9 701,00	9 701,00	9 701,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	77 826,00	104 622,00	104 622,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	2 753 181,00	3 233 351,00	3 233 351,00

Envoyé en préfecture le 25/04/2019

Reçu en préfecture le 25/04/2019

Besoin
Levôut

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAP CO - RE - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAP CO

Affiché le

COMMUNES DU CAP CO

BP

2019

ID: 02B-200042943-20190412-2019-02-0006-DE

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

	+
RESTES A REALISER 2018 (11)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 233 351,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Président (3)	Votes de l'Assemblée (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	535 365,00	174 137,00	174 137,00
1311	Subv.équip.transf.état & EN	49 662,00	33 005,00	33 005,00
1312	Subv.équip.transf.régions	172 856,00	95 000,00	95 000,00
1316	Subv.équip.transf.autres EPL	108 871,00	8 596,00	8 596,00
1321	Etat & établ.nationaux	45 508,00	0,00	0,00
1322	Régions	158 468,00	37 536,00	37 536,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		535 366,00	174 137,00	174 137,00
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres Immos financières		0,00	0,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00
Total des recettes financières			0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		535 366,00	174 137,00	174 137,00
021	Virement de la section de fonct.	1 317 435,00	1 758 988,00	1 758 988,00
040	Opérations d'ordre entre section (6)(7)(8)	242 448,00	248 790,00	248 790,00
28031	Amortis. frais d'études	48 057,00	48 057,00	48 057,00
281571	Matériel roulant voirie	141 583,00	150 896,00	150 896,00
281578	Autre matériel voirie	43 691,00	41 592,00	41 592,00
28183	Matériel de bureau informatique	3 983,00	3 111,00	3 111,00
28184	Mobilier	5 134,00	5 134,00	5 134,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 559 883,00	2 007 778,00	2 007 778,00
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		1 559 883,00	2 007 778,00	2 007 778,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		2 095 248,00	2 181 915,00	2 181 915,00

RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 051 436,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 233 351,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 102 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 25/04/2019

Reçu en préfecture le 25/04/2019

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 02B-200042943-20190412-2019_02_0006-DE

Envoyé en préfecture le 25/04/2019

Reçu en préfecture le 25/04/2019

Affiché le

25/4/19

Renseigner le

2019

ID : 02B-200042943-20190412-2019_02_0006-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAP CO - RE - COMMUNAUTE DE COMM

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 11
LIBELLE : LOCAUX TECHNIQUES SERVICES COLLE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	1 241 486,00	b 1 241 486,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	1 241 486,00	1 241 486,00	
2315	Immos en cours-inst.techn.	0,00	0,00	1 241 486,00	1 241 486,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 241 486,00
---	----------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Envoyé en préfecture le 25/04/2019

Reçu en préfecture le 25/04/2019

Affiché le

25/4/19

Beser
L'écrit

BP 2019

ID : 02B-200042943-20190412-2019_02_0006-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAP CO - RE - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAP CO

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 25

LIBELLE : TRI SELECTIF

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	120 000,00	^b 120 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00	
21571	Matériel roulant	0,00	0,00	33 000,00	33 000,00	
21578	Autre matériel et outillage	0,00	0,00	37 000,00	37 000,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	
2315	Immos en cours-inst.techn.	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 41 601,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)		41 601,00
1311	Subv.équip.transf.état & EN		33 005,00
1316	Subv.équip.transf.autres EPL		8 596,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00
27	Autres immos financières		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		-78 399,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Envoyé en préfecture le 25/04/2019

Reçu en préfecture le 25/04/2019

Berger
Levaut

Affiché le
COMMUNES DU CAP CO
ID : 02B-200042943-20190412-2019_02_0006-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAP CO - RE - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAP CO

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 33
LIBELLE : SENTIER RANDO INTERET COMMUNAUTA
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	808 650,00	b 808 650,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	58 650,00	58 650,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	58 650,00	58 650,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	750 000,00	750 000,00	
2315	Immos en cours-inst.techn.	0,00	0,00	750 000,00	750 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 37 536,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	37 536,00
1322	Régions	0,00	37 536,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-771 114,00
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAP CO - RE - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAP CO

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 35
LIBELLE : PLAGES ET ARRIERE PLAGE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	700 000,00	b 700 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	700 000,00	700 000,00	
2315	Immos en cours-inst.techn.	0,00	0,00	700 000,00	700 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00
27	Autres immos financières		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-700 000,00
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Envoyé en préfecture le 25/04/2019

Reçu en préfecture le 25/04/2019

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 02B-200042943-20190412-2019_02_0006-DE

2019

BP

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAP CO - RE - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAP CO

IV - ANNEXES

	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.1
CREDITS DE TRESORERIE (1)	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
			Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)					

Envoyé en préfecture le 25/04/2019

Reçu en préfecture le 25/04/2019

Affiché le 23/4/19



ID : 02B-200042943-20190412-2019_02_0006-DE

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.
 (2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).
 (3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Envoyé en préfecture le 25/04/2019

Reçu en préfecture le 25/04/2019

Affiché le



ID : 02B-200042943-20190412-2019_02_0006-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAP CO - RE - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAP CO

BP

2019

IV - ANNEXES

IV

A2.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sament anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)														
164 emprunts (total)														
A291022E	CAISSE D EPARGNE			25/09/2010		F			3,4	0	A		O	A-1
MON503894EUR/05	DEXIA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL			01/09/2015		F			3,75	0	A		O	A-1
Total général														

(1) Si un emprunt comme lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : trimestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire l'OCB10/15077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 25/04/2019
 Reçu en préfecture le 25/04/2019
 Affiché le 25/4/19
 ID : 02B-200042943-20190412-2019_02_0006-DE



IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A2.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				12 056,22					11 592,48	463,74	
164 emprunts (total)				12 056,22					11 592,48	463,74	
A291022E	N			10 288,70				0	9 850,42	338,28	
MON503894EUR05	N			1 767,52				0	1 842,06	125,46	
Total général				12 056,22					11 592,48	463,74	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la somme d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 25/04/2019

Reçu en préfecture le 25/04/2019

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 02B-200042943-20190412-2019_02_0006-DE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
 (3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
 (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 Juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
 (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
 (8) Montant, index ou formule.
 (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
 (10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
 (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 758.

Envoyé en préfecture le 25/04/2019
 Reçu en préfecture le 25/04/2019
 Affiché le 25/4/19
 ID : 02B-200042943-20190412-2019_02_0006-DE

Envoyé en préfecture le 25/04/2019

Reçu en préfecture le 25/04/2019

Affiché le



ID : 02B-200042943-20190412-2019_02_0006-DE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

IV	
A2.4	

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices	
								Nombre de produits
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)		2						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier		100,00%						
(C) Option d'échange (swaption)		12 056,22						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé								
(E) Multiplicateur jusqu'à 5								
(F) Autres types de structurés								

Envoyé en préfecture le 25/04/2019

Recu en préfecture le 25/04/2019

Affiché le 25/4/19

Berger
Levauf

ID : 02B-200042943-20190412-2019_02_0006-DE

(1) Cette annexe retrace le stock de dettes au 01/01/2019 après opérations de couverture éventuelles.

Envoyé en préfecture le 25/04/2019

Reçu en préfecture le 25/04/2019

Affiché le



ID : 02B-200042943-20190412-2019_02_0006-DE

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.5
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture						Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
 (2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
 (3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
 (4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Envoyé en préfecture le 25/04/2019
 Reçu en préfecture le 25/04/2019
 Affiché le 25/4/19
 ID : 02B-200042843-20190412-2019_02_0006-DE

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux					
Total										

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux
 (6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
 (8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IDC81016077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

Envoyé en préfecture le 25/04/2019

Reçu en préfecture le 25/04/2019

Affiché le

Berger
Levrault

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAP CO - RE - COMMUNAUTE DE COMM

25/04/19
ID: 2025:200042943-20190412-2019_02_0006-DE

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)	A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

- (1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Envoyé en préfecture le 25/04/2019

Reçu en préfecture le 25/04/2019

Affiché le



ID : 02B-200042943-20190412-2019_02_0006-DE

Envoyé en préfecture le 25/04/2019

Reçu en préfecture le 25/04/2019

Affiché le 25/4/19

Berger
Levrault

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAP CO - RE - COMMUNAUTE DE COMMU

ID: 02B-200042943-20190412-2019_02_0006-DE

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

Envoyé en préfecture le 25/04/2019

Reçu en préfecture le 25/04/2019

Affiché le



ID : 02B-200042943-20190412-2019_02_0006-DE

Envoyé en préfecture le 25/04/2019

Reçu en préfecture le 25/04/2019

Affiché le

25/4/19



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAP CO - RE - COMMUNAUTE DE COMM

ID: 02B-200042946-20190412-2019_02_0008-DE

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU ASSEMBLÉE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	ETUDE	5	20/03/1997
Linéaire	LOGICIEL	2	23/03/1997
Linéaire	MATERIEL DE BUREAU	10	23/03/1997
Linéaire	MATERIEL INFORMATIQUE	2	29/03/1997
Linéaire	MOBILIER	10	29/03/1997
Linéaire	VEHICULE	10	29/03/1997

Envoyé en préfecture le 25/04/2019

Reçu en préfecture le 25/04/2019

Affiché le

Bénier
Levraut

ID : 02B-200042943-20190412-2019_02_0006-DE

Envoyé en préfecture le 25/04/2019

Reçu en préfecture le 25/04/2019

Affiché le

25/4/19



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAP CO - RE - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAP CO BP 2018
ID: 028-200042943-20190412-2019_02_0006-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAP CO - RE - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAP CO

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		116 215,00	116 215,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		11 593,00	11 593,00
1641	Emprunts en euros	11 593,00	11 593,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		104 622,00	104 622,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	104 622,00	104 622,00
020	Dépenses Imprévues Invest	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	116 215,00	0,00	D001 0,00	116 215,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
 (3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
 (4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

Envoyé en préfecture le 25/04/2019

Reçu en préfecture le 25/04/2019

Affiché le



ID : 02B-200042943-20190412-2019_02_0006-DE

Envoyé en préfecture le 25/04/2019

Reçu en préfecture le 25/04/2019

Affiché le



ID : 02B-200042943-20190412-2019_02_0006-DE

IV - ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
 IV
 B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Designation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicités des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indicas ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Indice (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Indice (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

Envoyé en préfecture le 25/04/2019
 Reçu en préfecture le 25/04/2019
 Affiché le 25/04/19
 ID : 02B-200042943-20190412-2019_02_0006-DE

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
 (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
 (5) Taux annuel, tous frais compris.
 (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comparabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Envoyé en préfecture le 25/04/2019

Reçu en préfecture le 25/04/2019

Affiché le

Bénédicte
Levrault

ID : 02B-200042943-20190412-2019_02_0006-DE

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

	IV
	C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		8	0	8	4	0	4
Attaché principal	A	1	0	1	1	0	1
Attaché Territorial	A	1	0	1	1	0	1
Rédacteur	B	1	0	1	1	0	1
Rédacteur principal 1° cl.	B	1	0	1	0	0	0
Rédacteur principal 2° cl.	B	1	0	1	0	0	0
Adjoint administratif	C	2	0	2	0	0	0
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		17	0	17	10	0	10
Technicien	B	1	0	1	0	0	0
Technicien ppal 1ère classe	B	1	0	1	1	0	1
Technicien ppal 2ème classe	B	1	0	1	0	0	0
Adjoint technique	C	6	0	6	2	0	2
Adjoint technique ppal 2° cl	C	8	0	8	7	0	7
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		25	0	25	14	0	14

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillés (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
 ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Envoyé en préfecture le 25/04/2019

Reçu en préfecture le 25/04/2019

Affiché le 25/4/19



ID : 02B-200042943-20190412-2019_02_0006-DE

IV - ANNEXES

	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019	C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a* : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4* : emplois à temps complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

3B : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers doivent être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3B et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 25/04/2019

Reçu en préfecture le 25/04/2019

Affiché le 25/4/19

Reçu
Levraut

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAP CO - RE - COMMUNAUTE DE COMMUNES

ID: 028-200042943-20190412-2019_02_0006-DE

III - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération Intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
SYVADEC		Sans fiscalité propre	740 000,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

Envoyé en préfecture le 25/04/2019

Reçu en préfecture le 25/04/2019

Affiché le



ID : 02B-200042943-20190412-2019_02_0006-DE

Envoyé en préfecture le 25/04/2019

Reçu en préfecture le 25/04/2019

Affiché le

25/4/19

Berger
Levroult

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAP CO - RE - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAP CO

ID : 02B-200042943-20190412-2019_02_0006-DE

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2018 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2018 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2018 (%)
Taxe d'habitation	14 005 000,00	0,000	7,760	0,000	1 086 788,00	0,000
Taxe foncière sur les propriétés bâties	9 209 000,00	0,000	3,900	0,000	359 151,00	0,000
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	12 200,00	0,000	18,200	0,000	2 220,40	0,000
Cotisation foncière des entreprises	837 100,00	0,000	8,210	0,000	68 725,91	0,000
TOTAL	24 063 300,00				1 516 885,31	0,000

Envoyé en préfecture le 25/04/2019

Reçu en préfecture le 25/04/2019

Affiché le



ID : 02B-200042943-20190412-2019_02_0006-DE

Année	Mois	Nombre de jours	Nombre de jours ouvrés	Nombre de jours ouvrés	Nombre de jours ouvrés	Nombre de jours ouvrés
2019	Janvier	31	23	23	23	23
2019	Février	28	20	20	20	20
2019	Mars	31	23	23	23	23
2019	Avril	30	22	22	22	22
2019	Mai	31	23	23	23	23
2019	Juin	30	22	22	22	22
2019	Juillet	31	23	23	23	23
2019	Août	31	23	23	23	23
2019	Septembre	30	22	22	22	22
2019	Octobre	31	23	23	23	23
2019	Novembre	30	22	22	22	22
2019	Décembre	31	23	23	23	23



**BUDGET PRIMITIF 2019
PRESENTE PAR LE PRESIDENT PIERRE CHAUBON
A ERBALUNGA LE 12 AVRIL 2019**

Le PRESIDENT,

Nombre de membres en exercice : 35
Nombre de membres présents...21...
Nombres de suffrages exprimés...29...

Votes :

Pour : ...29.....

Contre : ...0.....

Abstention :...0..

Le Préfet

Pierre CHAUBON

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU CAP CORSE**
RÉSIDENCE LES JARDINS D'ERBALUNGA
BÂTIMENTS A ET B
20222 ERBALUNGA
Tél. : 04 96 31 02 32 - Fax : 04 96 31 76 86

DELIBERE PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS

	COMMUNE	NOM	PRENOM	QUALITE	SIGNATURE	A DONNÉ POUVOIR A
1	BARRETTALI	HOTTIER	ANTONY	Conseiller communautaire titulaire		BRIGNON DAVID
2	BRANDO	RICCI	DOMINIQUE	Conseiller communautaire titulaire		Nathalie Esposito
3	BRANDO	ROSSI	ANNE-MARIE	Conseillère communautaire titulaire		André Maury
4	BRANDO	AGOSTINI	GUY	Conseiller communautaire titulaire		
5	BRANDO	ESPOSITO	NATHALIE	Conseillère communautaire titulaire		
6	BRANDO	MUSELLI	ALAIN	Conseiller communautaire titulaire		
7	BRANDO	MATTEI	SOPHIE	Conseillère communautaire titulaire		Antoinette Coudert
8	BRANDO	MAURY	ANDRÉ	Conseiller communautaire titulaire		
9	BRANDO	COUDERT	ANTOINETTE	Conseillère communautaire titulaire		
10	CAGNANO	MATTEI	ALBERT	Conseiller communautaire titulaire		
11	CANARI	GUERRA	ARMAND	Conseiller communautaire titulaire		

Envoyé en préfecture le 25/04/2019

Reçu en préfecture le 25/04/2019

Affiché le



ID : 02B-200042943-20190412-2019_02_0006-DE

Code	Libellé	Montant	Montant	Montant	Montant
001
002
003
004
005
006
007
008
009
010
011
012
013
014
015
016
017
018
019
020

Envoyé en préfecture le 25/04/2019

Reçu en préfecture le 25/04/2019

Affiché le 25/4/19



ID : 02B-200042943-20190412-2019_02_0006-DE

	COMMUNE	NOM	PRENOM	QUALITE	SIGNATURE	A DONNE POUVOIR A
12	CENTURI	BRUGIONI	DAVID	Conseiller communautaire titulaire		
13	ERSA	MICHELI	HUGO	Conseiller communautaire titulaire		
14	LURI	CERVONI	DOMINIQUE	Conseiller communautaire titulaire		
15	LURI	CERVONI	ANTOINE	Conseiller communautaire titulaire		Dominique Cervoni
16	LURI	PAVERANI	JULES	Conseiller communautaire titulaire		
17	MERIA	PIAZZA	LAURENCE	Conseillère communautaire titulaire		
18	MORSIGLIA	NIGAGLIONI	HONORINE	Conseillère communautaire titulaire		
19	NONZA	CHAUBON	PIERRE	Conseiller communautaire titulaire		
20	OGLIASTRU	MORGANTI	JEAN-TOUSSAINT	Conseiller communautaire titulaire		
21	OLCANI	LABADIE	JULIA	Conseillère communautaire titulaire		
22	OLMETA DI CAPO CORSO	BONCOMPAGNI	MIREILLE	Conseillère communautaire titulaire		
23	PIETRACORBARA	GALLETTI	JEAN-CLAUDE	Conseiller communautaire titulaire		Dominique Antoni
24	PIETRACORBARA	ANTONI	DOMINIQUE	Conseiller communautaire titulaire		
25	PIETRACORBARA	FRANCESCHI	PAUL	Conseiller communautaire titulaire		
26	PINO	MAZOTTI	FRANCIS	Conseiller communautaire titulaire		
27	ROGLIANO	QUILICI	PATRICE	Conseiller communautaire titulaire		Nicolas Quilici
28	ROGLIANO	QUILICI	NICOLAS	Conseiller communautaire titulaire		

N°	NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	PROFESSION	ADRESSE	COMPLÈTE
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50

Envoyé en préfecture le 25/04/2019

Reçu en préfecture le 25/04/2019

Affiché le 25/4/19

Beser
Levraut

ID : 02B-200042943-20190412-2019_02_0006-DE

	COMMUNE	NOM	PRENOM	QUALITE	SIGNATURE	A DONNE POUVOIR A
29	ROGLIANO	ORSI	HERVE	Conseiller communautaire titulaire		
30	SISCO	VIVONI	ANGE- PIERRE	Conseiller communautaire titulaire		
31	SISCO	GUELF	PAULETTE	Conseillère communautaire titulaire		
32	SISCO	VECCHIONI	GUY	Conseiller communautaire titulaire		Ange-Pierre Vivoni
33	SISCO	PERETTI- RAMELLI	MARIE NICOLE	Conseillère communautaire titulaire		"
34	SISCO	DAMIANI	MARCEL	Conseiller communautaire titulaire		
35	TOMINO	ORLANDI	FRANCOIS	Conseiller communautaire titulaire		



SUPLÉANTS

COMMUNE	NOM	PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
BARRETTALI	LUIGI	MARC	Conseiller communautaire Suppléant	
CAGNANO	DOMINICI	JEAN-MICHEL	Conseiller communautaire Suppléant	
CANARI	SIMONETTI	JEAN-MICHEL	Conseiller communautaire Suppléant	
CENTURI	KAPPAS	JACQUES	Conseiller communautaire Suppléant	
ERSA			Conseiller communautaire Suppléant	
MERIA	COUSINET	VICTORINE	Conseiller communautaire suppléante	
MORSIGLIA	PIERALI	MARIE-JOSE	Conseiller communautaire suppléante	
NONZA	DOMINICI	JEAN-MARIE	Conseiller communautaire Suppléant	
OGLIASTRU	PATRIZI	MARIE-ANGE	Conseiller communautaire Suppléante	
OLCANI	GUIDICELLI	RAYMOND	Conseiller communautaire Suppléant	
OLMETA DI CAPO CORSO	PIAZZA	DOMINIQUE	Conseiller communautaire Suppléant	
PINO			Conseiller communautaire Suppléant	
TOMINO	VITALI	GEORGES	Conseiller communautaire Suppléant	

Envoyé en préfecture le 25/04/2019

Reçu en préfecture le 25/04/2019

Affiché le

Berser
Levraut

ID : 02B-200042943-20190412-2019_02_0006-DE

Code	Nom	Adresse	Code postal	Commune
01	01001	01001	01001	01001
02	02001	02001	02001	02001
03	03001	03001	03001	03001
04	04001	04001	04001	04001
05	05001	05001	05001	05001
06	06001	06001	06001	06001
07	07001	07001	07001	07001
08	08001	08001	08001	08001
09	09001	09001	09001	09001
10	10001	10001	10001	10001
11	11001	11001	11001	11001
12	12001	12001	12001	12001
13	13001	13001	13001	13001
14	14001	14001	14001	14001
15	15001	15001	15001	15001
16	16001	16001	16001	16001
17	17001	17001	17001	17001
18	18001	18001	18001	18001
19	19001	19001	19001	19001
20	20001	20001	20001	20001
21	21001	21001	21001	21001
22	22001	22001	22001	22001
23	23001	23001	23001	23001
24	24001	24001	24001	24001
25	25001	25001	25001	25001
26	26001	26001	26001	26001
27	27001	27001	27001	27001
28	28001	28001	28001	28001
29	29001	29001	29001	29001
30	30001	30001	30001	30001
31	31001	31001	31001	31001
32	32001	32001	32001	32001
33	33001	33001	33001	33001
34	34001	34001	34001	34001
35	35001	35001	35001	35001
36	36001	36001	36001	36001
37	37001	37001	37001	37001
38	38001	38001	38001	38001
39	39001	39001	39001	39001
40	40001	40001	40001	40001
41	41001	41001	41001	41001
42	42001	42001	42001	42001
43	43001	43001	43001	43001
44	44001	44001	44001	44001
45	45001	45001	45001	45001
46	46001	46001	46001	46001
47	47001	47001	47001	47001
48	48001	48001	48001	48001
49	49001	49001	49001	49001
50	50001	50001	50001	50001
51	51001	51001	51001	51001
52	52001	52001	52001	52001
53	53001	53001	53001	53001
54	54001	54001	54001	54001
55	55001	55001	55001	55001
56	56001	56001	56001	56001
57	57001	57001	57001	57001
58	58001	58001	58001	58001
59	59001	59001	59001	59001
60	60001	60001	60001	60001
61	61001	61001	61001	61001
62	62001	62001	62001	62001
63	63001	63001	63001	63001
64	64001	64001	64001	64001
65	65001	65001	65001	65001
66	66001	66001	66001	66001
67	67001	67001	67001	67001
68	68001	68001	68001	68001
69	69001	69001	69001	69001
70	70001	70001	70001	70001
71	71001	71001	71001	71001
72	72001	72001	72001	72001
73	73001	73001	73001	73001
74	74001	74001	74001	74001
75	75001	75001	75001	75001
76	76001	76001	76001	76001
77	77001	77001	77001	77001
78	78001	78001	78001	78001
79	79001	79001	79001	79001
80	80001	80001	80001	80001
81	81001	81001	81001	81001
82	82001	82001	82001	82001
83	83001	83001	83001	83001
84	84001	84001	84001	84001
85	85001	85001	85001	85001
86	86001	86001	86001	86001
87	87001	87001	87001	87001
88	88001	88001	88001	88001
89	89001	89001	89001	89001
90	90001	90001	90001	90001
91	91001	91001	91001	91001
92	92001	92001	92001	92001
93	93001	93001	93001	93001
94	94001	94001	94001	94001
95	95001	95001	95001	95001
96	96001	96001	96001	96001
97	97001	97001	97001	97001
98	98001	98001	98001	98001
99	99001	99001	99001	99001
100	10001	10001	10001	10001